

# Stratégie départementale de l'Economie Sociale et Solidaire 2025-2028



**Construisons ensemble un avenir  
plus humain, plus solidaire  
et plus durable**





## **Germain PEIRO**

Président du  
Conseil départemental  
de la Dordogne



## **Mireille VOLPATO**

Vice-présidente chargée  
de la Solidarité,  
Enfance et Famille,  
Insertion et  
Économie Sociale  
et Solidaire

## **EDITO**

# **L'Economie Sociale et solidaire : une dynamique novatrice et porteuse d'avenir**

A l'heure des crises et des mutations économiques, sociales, environnementales et humaines, à l'heure des contraintes financières imposées, le Conseil départemental de la Dordogne, garant des solidarités et fédérateur d'initiatives, réaffirme sa volonté de placer l'humain au cœur de ses projets. Il ambitionne de développer une économie de proximité, d'agir pour le renforcement des liens entre les Périgourdin-es et d'encourager leur participation active à la vie locale.

Dans cette perspective, il importe de promouvoir un modèle de développement donnant toute sa place à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui contribue à transformer le logiciel sur lequel est fondé notre système actuel. Ce champ du monde économique et social, bâti sur des valeurs fortes de solidarité, de démocratie et d'utilité sociale, représente d'ores et déjà un poids non négligeable de l'activité économique, médico-sociale, sportive, culturelle, environnementale, assurantielle et associative de notre territoire.

Avec la reconnaissance et la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, le Département souhaite favoriser le développement d'un modèle non délocalisable qui permet une distribution plus équitable des richesses et se fixe pour finalité la satisfaction des besoins sociaux et sociétaux.

Il s'agit donc de soutenir une vision et une dynamique économique et sociale novatrices en adoptant des solutions adaptées aux modes de vie contemporains. Il s'agit aussi de répondre à la quête de sens des jeunes générations et d'œuvrer en faveur d'une plus grande égalité entre individus et entre territoires.

Cette stratégie départementale de l'ESS nous invite à repenser et rénover notre action, afin de relever les défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, en étant au plus près de chaque Périgourdin-e, pour construire ensemble un avenir plus humain, plus solidaire et plus durable.

## **Sommaire**

**P. 1-2** : Des élus mobilisés et impliqués dans la stratégie ESS

**P. 3** : L'ESS, de quoi parle-t-on ?

**P. 4** : L'ESS au quotidien

**P. 5** : L'ESS, c'est quoi et c'est qui ?

**P. 6** : Le poids de l'ESS, en Dordogne

**P. 7** : Le Département, grand contributeur au poids de l'ESS

**P. 8-11** : L'ESS : un choix de développement pour le territoire départemental

**P. 12-16** : Des actions ancrées dans les politiques locales

**P. 17** : La mise en oeuvre

# Des élus mobilisés et impliqués dans la stratégie ESS



## Pascal BOURDEAU

Vice-président - Transition écologique

« Le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale la pierre angulaire des politiques qu'il mène sur le département (« Collèges 100 % bio, local et fait maison », charte zéro pesticide, Charte des « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens », économie circulaire...). L'ESS, par son mode de fonctionnement et ses activités, contribue à favoriser et promouvoir les transformations nécessaires de nos modes de production, de consommation, de déplacement... Or, les inégalités sociales et environnementales sont intimement liées, c'est pourquoi nous devons concourir à une transition écologique juste des territoires en tenant compte des besoins des plus fragiles. »



## Marie-Lise MARSAT

Vice-présidente  
Personnes en  
situation  
de handicap

« Le choix de l'ESS s'incarne particulièrement dans les services proposés aux personnes dépendantes (personnes âgées, handicapées et services d'aide à domicile), dont l'intervention mobilise dans nos politiques départementales, majoritairement le secteur public (56 %) et le milieu associatif (37%, ainsi que dans l'accompagnement des enfants à protéger et dans celui des personnes privées d'emploi en grande difficulté. Un acte fort qui démontre l'engagement de la collectivité à proposer un service qualitatif rendu par des acteurs locaux impliqués aux côtés des élus dans la cohésion sociale, territoriale et les politiques de solidarité. »



## Benoît SECRESTAT

Vice-président  
Attractivité économique et emploi

« Les mutations socio-économiques actuelles doivent orienter nos ambitions vers davantage de coopération entre acteurs de l'ESS et entreprises classiques. En intégrant et en valorisant les valeurs de l'ESS, nous pouvons être porteurs d'une dynamique économique inclusive. Par exemple, en soutenant des projets locaux qui intègrent des pratiques durables et éthiques dans l'économie traditionnelle (par exemple : scierie associative, coopérative bâtiment...). En accompagnant les entreprises en réponse aux aspirations des salariés (équilibre vie privée-vie professionnelle, quête de sens, reconversions professionnelles) ; en encourageant des modèles innovants et le développement de projets ESS, nous attirerons de nouveaux habitants en quête de territoires à forte qualité de vie et nous faciliterons leur intégration »



## Michel LAJUGIE

Vice-président  
Solidarité  
Personnes Agées



## Mireille VOLPATO

Vice-présidente  
Solidarité  
Enfance et famille,  
Insertion. Economie  
sociale et solidaire



## Cécile LABARTHE

Vice-présidente - Solidarités territoriales  
et développement local

« Le Département participe à la revitalisation des centres bourgs en finançant, dans le cadre de la contractualisation avec les communes et les intercommunalités, des opérations de réhabilitation de bâtiments vacants pour créer des espaces de vie, d'habitat, des activités économiques ou des services en milieu rural. Ces interventions nous permettent, dans le cadre d'une politique transversale, de relier la question de l'habitat à celle du maintien des services et à la relocalisation des activités économiques. Nous voulons encourager les collectivités à impliquer davantage les acteurs de l'ESS dans le développement de leur territoire, qu'il s'agisse de travaux (construction ou réhabilitation de bâtiments en s'appuyant notamment sur les SCOP du bâtiment, ou en tant que porteurs de projets innovants créateurs d'activités ou de services. »

# Des élus mobilisés et impliqués dans la stratégie ESS



## Bruno LAMONERIE

Vice-président - Administration générale, finances, commande publique, rapporteur du Budget  
1<sup>re</sup> commission - Commission permanente

« Nous venons d'adopter notre Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER). Ce dernier a vocation à rendre la commande publique plus vertueuse et s'inscrit dans la volonté du Département d'orienter ses politiques vers une action publique répondant à l'urgence climatique, aux crises sociales et économiques. Nos politiques publiques et les projets mis en œuvre dans le cadre des procédures de marché public (Collèges 100 % bio, local et fait maison, clause sociale d'insertion...) témoignent de cet engagement. Le SPASER inscrit la commande publique dans cette dynamique et en fait un levier fort d'intervention pour réaliser des achats responsables, performants et exemplaires. »



## Régine ANGLARD

Vice-présidente - Culture, Langue et culture occitanes

« L'ESS, par ses modes de fonctionnement, sa diversité de formes juridiques et sa souplesse peut contribuer à l'émergence de nouvelles dynamiques collaboratives, au partage et à la mutualisation de services, de projets et de moyens (gestion, production, communication). Elle peut aider les artistes à se considérer comme entrepreneurs au sein d'un système capable de préserver, outre les valeurs qui font l'essence même du milieu artistique et culturel, la créativité et la diversité des offres, ainsi que leur ancrage territorial. A nous, élus locaux de favoriser et d'encourager cette transition en soutenant la coopération entre acteurs, l'invention de nouvelles manières de concevoir les projets, de nouvelles formes d'entrepreneuriat culturel, de nouveaux modes de financement. »



## Christelle DRUILLOLE

Vice-présidente - Jeunesse et Sports

« Plus de 8 000 jeunes périgourdins ont bénéficié du Chèque-sport Dordogne-Périgord depuis sa création en 2021. Cette action, comme celle de «Séniors, à nous la forme» ou encore «les écoles départementales des sports», les raids sportifs à destination des jeunes ou des séniors, participent à l'animation de tous nos territoires, réduisent les inégalités d'accès aux activités sportives et permettent de répondre aux objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion. Malgré cette politique volontariste, de nouveaux dispositifs sont à imaginer avec les acteurs de l'ESS, très présents dans le monde associatif sportif, avec un fort ancrage local, reconnu d'utilité sociale. »



## Mélanie CÉLÉRIER

Conseillère départementale du canton de Brantôme, 1<sup>re</sup> vice-présidente de la commission Infrastructures, Transports, Logement, Développement numérique

« Les différentes instabilités que le monde traverse nous imposent de penser autrement l'économie. Nos modes de consommation et de production (matérielles ou immatérielles) nécessitent une adaptation face aux réalités actuelles (économiques, écologiques...). L'ESS est une réponse complétant notre modèle qui s'essouffle. Soutenir l'ESS en Dordogne, c'est une porte ouverte à l'innovation, à l'enrichissement humain et une réponse adaptée aux besoins de notre territoire et de notre société. »



# L'ESS, de quoi parle-t-on ?

## L'ESS, une histoire riche et complexe

L'histoire de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) remonte à plusieurs siècles. Elle trouve ses racines dans les mouvements ouvriers en réaction aux violences sociales qui accompagnent la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle.

De nombreuses initiatives collectives ont vu le jour pour lutter contre les inégalités, l'injustice, la pauvreté. De nombreuses conquêtes sociales ont ainsi émergé : les premières sociétés de secours mutuel, les premières coopératives....

La charte de la mutualité de 1898 et la loi de 1901 sur les associations sont des jalons décisifs dans la genèse de cette approche visant à « créer de l'activité collectivement pour répondre à des besoins communs ».

Après la Seconde Guerre mondiale, cette Economie dite Sociale se structure davantage avec la reconnaissance des coopératives (loi de 1947) et le grand développement des associations.

Dans les années 1970-80, avec la crise et l'apparition du chômage massif et, un peu plus tard, avec la prise de conscience écologique, de très nombreuses initiatives et actions collectives naissent, sous l'impulsion de la société civile. Face aux nouveaux besoins, l'Economie Sociale devient aussi Solidaire.

L'ESS est une pionnière, une « défricheuse » et apparaît comme une réponse aux crises économiques, sociales et écologiques permettant de « créer de l'activité collectivement pour répondre à des enjeux d'intérêt général ».

## Une reconnaissance législative

La loi N°2014-856 du 31 juillet 2014, dite loi Hamon, marque une étape clé en France, en donnant une définition juridique à l'ESS et en organisant sa représentation nationale et régionale. Cette loi marque la reconnaissance législative « **d'un mode d'entreprendre différent et spécifique** », créateur de richesses, à finalité sociale ou environnementale, aux principes de lucrativité limitée, de gouvernance participative et porteur de projets utiles à la société.

## VALEURS ET PRINCIPES

**L'ESS repose sur des valeurs et des principes fondamentaux qui la distinguent des autres formes d'économie :**

**1**

### La personne et l'objet social priment sur le capital

Les entreprises de l'ESS mettent l'humain au cœur de leurs préoccupations, plutôt que la recherche de profit.

**2**

### La liberté et la démocratie

L'adhésion est libre et la gestion des structures de l'ESS est participative et démocratique, impliquant tous les membres à parts égales dans les décisions.

**3**

### L'utilité sociale et environnementale

Les activités de l'ESS visent à répondre à des besoins sociaux et environnementaux, contribuant ainsi au bien-être collectif.

**4**

### La solidarité et la coopération

La solidarité, valeur et principe clé, se manifeste par la coopération entre les acteurs de l'ESS et le soutien aux personnes en difficulté.

**5**

### Une lucrativité limitée

Les bénéfices générés sont majoritairement réinvestis dans l'activité de l'entreprise ou utilisés pour des projets d'intérêt général, plutôt que distribués à des actionnaires.

**6**

### L'ancre local et la proximité

Les entreprises de l'ESS sont ancrées dans leur territoire, contribuant au développement local et à la cohésion sociale.



## L'ESS, au quotidien

Bien que mal connue, l'ESS est, avec le soutien du Département, pourtant présente dans la vie quotidienne des Périgourdin. Elle propose une multitude d'activités, de services et d'initiatives qui améliorent la qualité de vie et renforcent le lien social :

### SERVICES DE PROXIMITÉ :

aide à domicile, gestion de centres sociaux, épiceries solidaires, lieux d'accueil pour la petite enfance, services aux personnes en situation de dépendance, clubs et associations sportives, culturelles ou d'éducation à l'environnement....

### COOPÉRATIVES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION :

CUMA, coopératives, banques...  
Protection et épargne : mutuelles, centres mutualistes, épargne solidaire.

### PROJETS D'INNOVATION SOCIALE :

circuits courts alimentaires, AMAP, recycleries et ateliers de réparation et de réemploi, développement de cafés associatifs et de tiers lieux...

### ENGAGEMENT CITOYEN :

implication des habitants dans les projets locaux, gouvernance participative des structures, création d'espaces de dialogue et de co-construction.



Plus de 8 établissements d'enseignement culturel sur 10 relèvent de l'ESS (écoles de danse, de musique, de théâtre...). 8 centres de santé sur 10 relèvent de l'ESS. Plus de la moitié des complémentaires santé sont des mutuelles. 3 véhicules particuliers sur 5 et la moitié des deux-roues motorisés sont assurés par une mutuelle. Plus de 90% des clubs de sport sont de l'ESS, essentiellement des associations. La moitié des établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, halte-garderie...) sont de l'ESS. 9 établissements d'accueil d'enfants handicapés sur 10 sont de l'ESS. Les banques coopératives représentent 60% de l'activité de la banque de détail. 3 agriculteurs sur 4 adhèrent à une coopérative (sources Conseil National des CRESS et ESS France).



# L'ESS, c'est quoi et c'est qui ?

## L'ÉCOSYSTÈME DE L'ESS

### DES POLITIQUES PUBLIQUES

La loi NOTRE du 7 août 2015 a confié à l'échelon régional l'élaboration de la stratégie territoriale de l'ESS, en articulation avec tous les niveaux de collectivités, car elle croise tous les secteurs : économie, social, environnement, développement territorial, démocratie locale, participation citoyenne, .... Une politique ESS a été mise en place par 28 collectivités de Nouvelle-Aquitaine, dont 4 Départements : Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques (source RTES).

- **L'Etat et l'Europe** : aident au développement des réseaux, des structures et des actions.
- **La Région Nouvelle-Aquitaine**, coordonne les actions à l'échelle régionale, soutient financièrement les structures (incubateurs, coopératives, tiers-lieux, etc.), participe à la structuration et à la mise en réseau des acteurs, favorise les coopérations et les approches collectives.
- **Les Départements et les EPCI** : s'impliquent selon leurs principales compétences (plus de 30 Conseils départementaux, 180 communes, EPCI et agglomérations ont une politique affirmée d'ESS).

### DES ACTEURS

- **Associations** : elles jouent un rôle crucial en fournissant des services sociaux, culturels, sportifs et éducatifs.
- **Coopératives** : ces entreprises de production, de distribution, ou de services sont détenues et gérées par leurs membres, favorisant la mise en commun et la participation démocratique.
- **Mutuelles** : elles offrent des services d'assurance et de santé basés sur la solidarité entre leurs membres.
- **Fondations** : elles financent des projets d'intérêt général grâce à des dons privés.

### DES RÉSEAUX ET TÊTES DE RÉSEAU

- **CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire)** : inscrites dans la loi de 2014, elles sont présentes dans chaque région, elles coordonnent et représentent les acteurs de l'ESS au niveau local.
- **Réseaux nationaux (UDES, RTES, ESS France)** : ils regroupent plus d'une centaine de structures et collectivités pour défendre leurs intérêts communs et favoriser les coopérations et les synergies.

### DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT

- **Incubateurs et accélérateurs** (France Active, ATIS, Emergence Périgord) : ils soutiennent les projets innovants en phase de démarrage.
- **Dispositif Local d'Accompagnement** (DLA) : ce dispositif public gratuit porté par l'AVISE accompagne les structures employeuses de l'ESS dans le développement de leurs projets.
- **Financeurs solidaires** ("J'adopte un projet") : ils offrent des solutions de financement adaptées aux besoins spécifiques des entreprises sociales.

### DES LABORATOIRES D'IDÉES (LABO ESS)

- Ils produisent des analyses et des recommandations pour orienter les politiques publiques et les pratiques des acteurs de l'ESS.

#### L'ESS, ce n'est pas :

- Une filière
- Que du social et de l'insertion
- Qu'une économie subventionnée
- Que des contrats aidés ou précaires

#### I'ESS, c'est :

- Une façon de penser le monde
- Une façon d'agir sur le monde
- Une autre façon d'entreprendre



# Le poids de l'ESS, en Dordogne

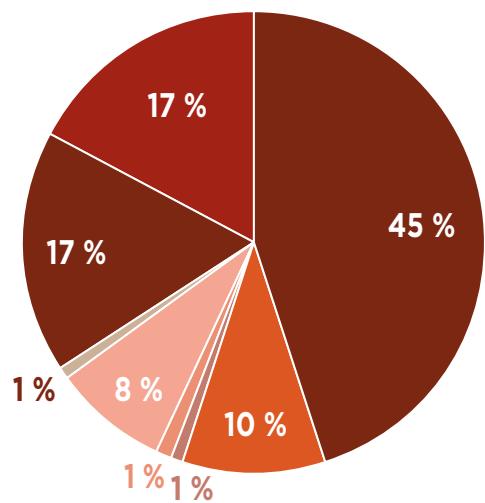
La Dordogne compte **8 275 structures relevant de l'ESS** (source ESS France 2024). Parmi celles-ci 1 251 sont des **établissements employeurs** (1 018 associations, 191 coopératives, 10 mutuelles et 32 fondations) qui emploient **14 166 salariés (10 981 ETP)**, soit **16,7 % de l'emploi privé** du département.

L'ESS génère **326,7 millions d'euros** de rémunérations brutes sur le département, soit 18 % des rémunérations du secteur privé, **10,6 %** de l'ensemble des rémunérations perçues (source CRESS 2024).

Ce chiffre illustre le poids économique de l'ESS, constitué d'emplois locaux, non délocalisables. Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois sont :

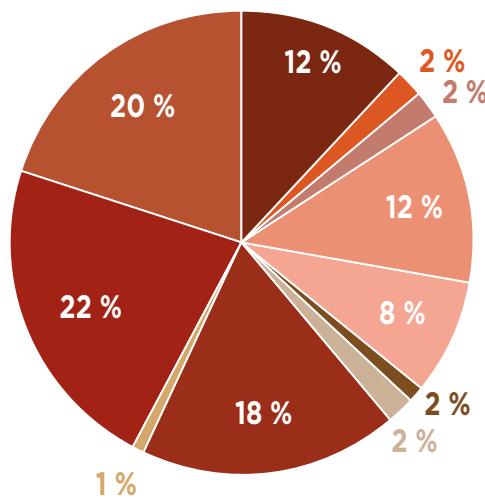
- **L'action sociale** : **45%** des emplois de l'ESS, avec des structures d'aide à domicile, des centres sociaux, des services d'hébergement et d'accompagnement pour les personnes en situation de fragilité.
- **Les sports et les loisirs (17 %)** : clubs sportifs, associations culturelles et de loisirs, qui contribuent à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.
- **L'économie de production ou de services : (10%)** : coopératives, CUMA, mutuelles, fondations, banques, etc., qui soutiennent le développement économique local.
- **L'enseignement** : **près de 8 %** des emplois, avec des établissements scolaires associatifs, des organismes de formation et d'éducation populaire.

**Répartition des effectifs  
par secteur activité**



- █ ACTION SOCIALE
- █ ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE
- █ AGRICULTURE SYLVICULTURE PECH
- █ ARTS ET SPECTACLES
- █ ENSEIGNEMENT
- █ INDUSTRIE CONSTRUCTION
- █ NON CLASSES (NAF 94.99Z)
- █ SERVICES DIVERS

**Répartition des structures ESS  
par secteur d'activité**



- █ ACTION SOCIALE
- █ ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE
- █ AGRICULTURE SYLVICULTURE PECH
- █ ARTS ET SPECTACLES
- █ ENSEIGNEMENT
- █ INDUSTRIE CONSTRUCTION
- █ NON CLASSES (NAF 94.99Z)
- █ SANTE HUMAINE
- █ SERVICES DIVERS
- █ SPORTS ET LOISIRS



# Le Département, grand contributeur au poids de l'ESS

## Des compétences et une tradition d'action

L'étude commanditée par le Département pour l'accompagner dans l'élaboration de sa stratégie en matière d'ESS met en exergue que le Conseil départemental de la Dordogne possède une tradition bien ancrée dans l'ESS, avec la volonté de s'appuyer majoritairement sur les acteurs privés non lucratifs pour mener à bien ses missions (95 % des actions départementales sont portées soit par des acteurs de l'ESS, soit par des acteurs du secteur public (SAD, CCIAS, CCAS, ...), même si ce n'est pas identifié en tant que tel.

Ainsi, l'ESS interagit avec toutes les politiques sectorielles et les compétences départementales. Elle s'incarne dans des projets et actions qui contribuent aux solidarités humaines et territoriales : insertion, inclusion, développement local et appui aux entreprises artisanales, agricoles et forestières, soutien et accompagnement des personnes âgées, dépendantes ou handicapées, prévention et protection de l'enfance, habitat et logement, tourisme durable, culture, sport, numérique, alimentation, économie circulaire, excellence environnementale, etc.

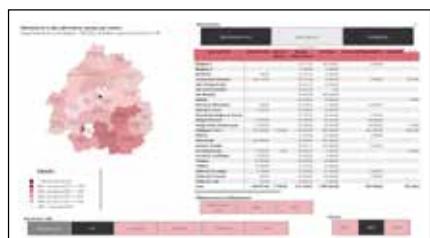
Parmi les structures de l'ESS en Dordogne (très majoritairement des associations, mais aussi des Sociétés Coopératives de Production (SCOP), des CUMA, des fondations, etc.), environ 1 300 sont soutenues financièrement par le Département, représentant plus de 100 millions d'euros en 2023 (subventions et contributions aux acteurs œuvrant dans le domaine médico-social, l'action sociale, l'agriculture, le tourisme, l'éducation, la jeunesse, la culture et le sport). Ce sont autant de moyens qui restent sur nos territoires, plutôt que de s'évaporer dans les reversements en dividendes.



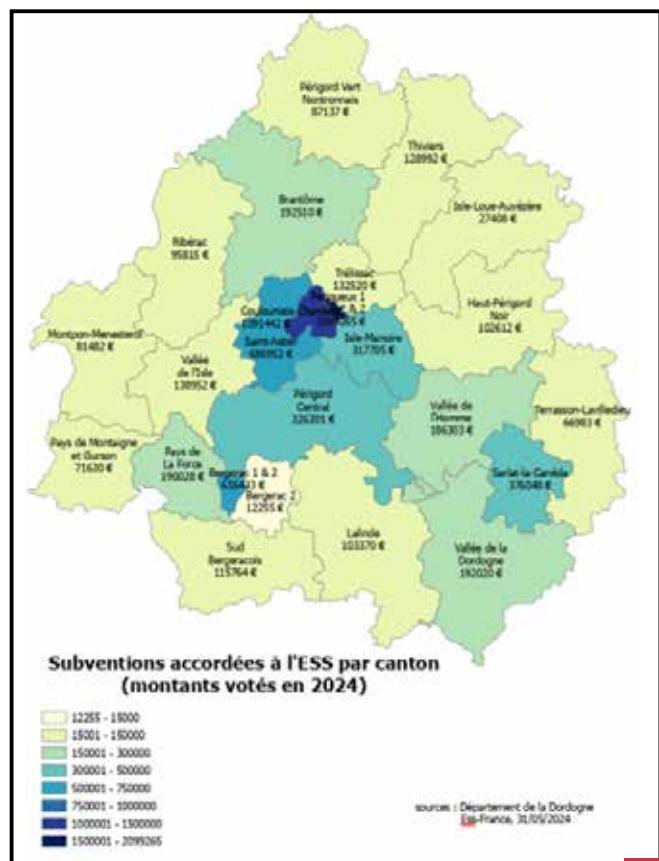
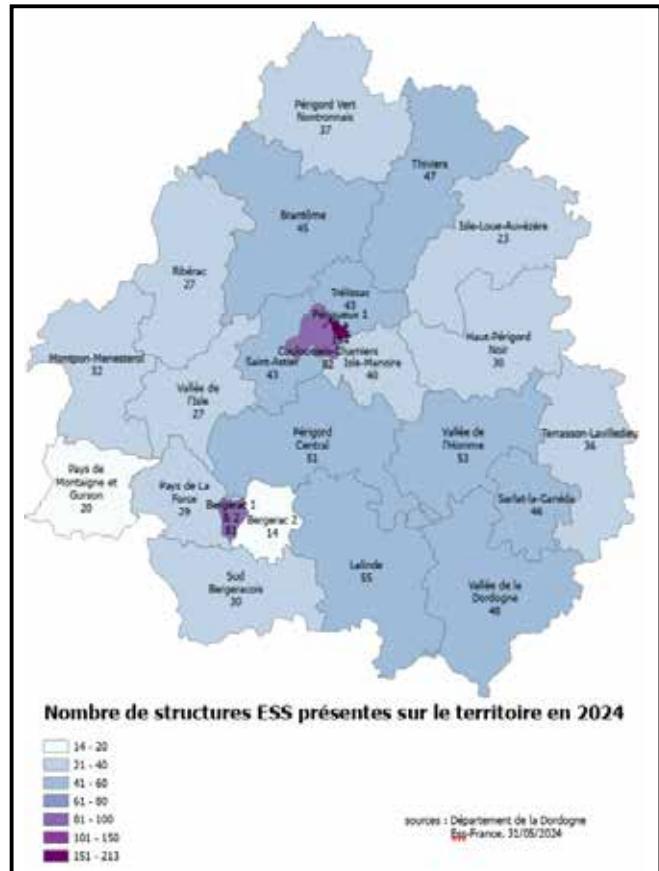
### Montants alloués - Nombre de structures financées

La volonté politique de soutien fort aux associations a permis un développement important de la culture, du sport, du social et de l'économie en Dordogne. Elle en fait une de ses signatures et image de marque.

### FOCUS CANTONAL



Une cartographie dynamique a été développée (via l'outil power BI) par la DSIN afin de visualiser les acteurs ESS et de valoriser les actions soutenues et accompagnées par le Département. La carte interagit avec le tableau de données internes (extraits de l'outil Progos et croisées avec celles de la base ESS France).



# L'ESS : un choix de développement pour le territoire départemental

## Un choix éclairé par :

### Une volonté politique

La situation actuelle est difficile socialement, économiquement, financièrement et démocratiquement. Pour y faire face, le Département veut réaffirmer ses valeurs et compétences premières, à savoir les solidarités humaines et territoriales et repenser ses stratégies vis-à-vis de ses partenaires et opérateurs qui participent activement à celles-ci. Malgré les difficultés budgétaires, il a la volonté de poursuivre son soutien aux associations, aux autres structures ESS ainsi que de promouvoir le modèle de l'ESS comme une réponse forte au service de ses politiques, comme un élément majeur du développement de notre territoire.

Pour penser l'avenir, la situation invite à donner un nouveau souffle à nos politiques publiques, à repenser la façon d'entreprendre et celle du pouvoir d'agir, à réinventer la façon de travailler, d'écouter, de construire avec les acteurs et les habitants. Elle encourage, en la matière un soutien rénové du Département à ses partenaires et aux acteurs. Elle incite aussi à penser des actions qui puissent être productrices de valeur, d'innovation sociale, d'emplois locaux et de liens sociaux.

### Répondre à une jeunesse en quête de sens

- Près de 70 % des jeunes déclarent un intérêt pour les « secteurs » de l'ESS qui leur paraissent répondre à leur recherche de sens et à leurs attentes : l'envie de se sentir utile, de donner du sens à son travail, de partager des valeurs et des convictions...
- 70 % recherchent un métier qui a du sens et ils considèrent que les entreprises ESS sont attractives.
- 75 % considèrent que l'ESS pourrait contribuer au changement de la société (cf Banque Populaire + UDES Opinion Way).

### Deux études prospectives

Le Département, a souhaité mener une réflexion stratégique afin d'anticiper les futures politiques de développement pour le Périgord et proposer des scénarios d'évolution possible et souhaitable à l'horizon 2030-2035. M. Laurent Chalard, géographe et M. Serge Added, philosophe, ont donc mené deux études prospectives en 2023.

Le premier pointe la perspective d'un vieillissement accru de la population, le poids de la ruralité et de la périurbanisation sur la mobilité, un recul de l'agriculture et de l'industrie et donc de la population active, un risque d'augmentation de la pauvreté locale, le besoin accru de services et promeut le renforcement de l'attractivité, éducative notamment, pour attirer des jeunes et des néo-habitants actifs.

Le second, face à un même diagnostic de fragilité humaine, sociale, écologique et économique propose de réfléchir à un projet pour aller vers un « Périgord convivial » à l'horizon 2030-2040. Son rapport souligne la nécessité de repenser notre manière de « faire société », en plaçant l'humain, la justice sociale et la transition écologique au cœur des priorités. Il insiste sur l'importance de développer une économie de proximité, de renforcer les liens sociaux, de promouvoir la participation citoyenne et de soutenir les initiatives locales.

### La nécessité de coopérer et de concerter

Dès l'élaboration de la stratégie départementale de l'ESS, a été affirmée la volonté :

- **de se coordonner et de s'articuler** avec les politiques nationales (Villages d'avenir, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, Contrats de ville...), les orientations de la Région Nouvelle-Aquitaine (chef de file en matière de politique ESS), les initiatives des autres collectivités (cf. diagnostic ESS du Grand Périgueux) et les actions des EPCI, acteurs incontournables en matière de développement territorial. L'ESS est aussi pleinement intégrée aux politiques publiques européennes,





- **de se concerter** avec l'ensemble des partenaires et acteurs. Le diagnostic et la concertation des acteurs, réalisés à la demande du Département, à travers les 64 entretiens, les 13 webinaires thématiques et les comités de pilotages partenariaux, animés par la coopérative Co'Actions de février à septembre 2024, ont permis de réaliser un état des lieux, de faire émerger et de valider un certain nombre de besoins, ainsi que des facteurs clés pour construire et assurer la réussite de la stratégie ESS du Département de la Dordogne :

**- la coopération pour mieux agir ensemble et faire œuvre commune**

**- la connaissance et la reconnaissance de l'ESS**

**- la structuration des acteurs et leur adaptabilité**

**- l'accompagnement et le soutien aux acteurs**

**- l'acceptation de la différence, la mixité des modèles et les passerelles**

petite enfance, associations culturelles, clubs sportifs, commerces de proximité, etc.), l'ESS joue aujourd'hui un rôle important dans la vitalité, l'image d'un territoire et son attractivité.

### Soutenir la création d'emplois durables et d'activités non délocalisables

L'ESS contribue à un développement plus « inclusif » et est souvent le premier employeur en milieu rural. Elle est une des rares formes d'économie privée à investir les zones défavorisées. Dans une période où le rapport à l'emploi évolue et où la question du sens du travail se pose, les organisations de l'ESS offrent des réponses concrètes aux aspirations à conjuguer accomplissement individuel et utilité sociale. En s'appuyant sur un tissu déjà présent et en développant des emplois non délocalisables, l'ESS contribue au développement d'une économie locale porteuse de valeurs.

### Soutenir les transitions et l'innovation sociale

L'ESS c'est aussi l'innovation économique et sociale, associant les habitants et les entreprises du territoire et sollicitant leur participation : nouveaux services, nouveaux métiers, nouvelles formes de participation... L'ESS invente des nouveaux modes de faire et participe activement aux transitions économique, sociétale, climatique et écologique dans les territoires. Pionnière des filières de recyclage (papier, textile, déchets électroniques...), des modes de production et de distribution agricole plus respectueux de la planète (bio, agriculture paysanne, circuits courts...), de la transition énergétique (lutte contre la précarité énergétique, mobilité durable...), l'ESS favorise le développement de filières innovantes, en lien avec le reste de l'économie.

## Réinventer nos modes de faire et relever le défi des transitions

### Répondre différemment aux besoins non satisfaits et améliorer la qualité de vie

Par les services qu'elle peut apporter au plus près des besoins des habitants et des territoires, l'ESS contribue au mieux-vivre dans les communes. En s'adaptant aux contraintes locales, elle accompagne l'évolution du mode de vie des habitants, proposant des solutions innovantes pour accompagner les évolutions de la société (mobilité, habitat, loisirs, numérique, démographie, alimentation, culture...). Elle favorise, par exemple, les commerces à taille humaine ancrés dans leur territoire, plutôt que des réponses standardisées. Cet ancrage local est une garantie de résilience face aux multiples crises du présent et de celles à venir.

### Maintenir des services publics et assurer une cohésion sociale et territoriale

L'ESS contribue, grâce à ses activités dans le champ de l'action sociale (hébergement social et médico-social pour personnes handicapées et âgées, activités d'aide à domicile, d'insertion socioprofessionnelle...) au maintien de services publics non lucratifs, ainsi qu'à la cohésion sociale et territoriale. Ces activités et les acteurs ESS qui les portent (associations) sont essentiels au territoire. Répondant à des besoins peu ou non satisfaits des habitants, mais essentiels au bien-vivre (service de garde



# La stratégie départementale

La Feuille de route de l'ESS s'appuie sur **4 principes** et poursuit **4 grandes ambitions** (dont certaines, déjà en action : **SPASER, 100 % bio, dispositifs santé, culture et sport, clause sociale, habitat participatif, appel à projet de l'économie circulaire, trophées du développement durable...**)

Elles seront déclinées concrètement par un plan d'actions co-construit avec les acteurs principaux à partir de 2025.

## Principes

**Transversalité** : inscription de l'ESS dans la politique et les compétences du Conseil départemental

**Complémentarité** : apport des spécificités et potentiels de l'ESS pour renforcer les politiques existantes

**Partenariat** : coopération renforcée entre et avec les acteurs de l'ESS et avec les collectivités

**Opérationnalité** : plan d'actions co-construit avec l'ensemble des acteurs et piloté par le Conseil départemental

- Promotion des leviers forts que sont la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et ceux de la commande publique responsable (**cf. SPASER mis en place par le Département**)

## 2 - Soutenir le déploiement de l'ESS dans les politiques publiques départementales et sur les territoires

L'ambition est de proposer **une vision et une action plus globale** sur l'intervention du Département en faveur de l'ESS. Il s'agit notamment de valoriser les nombreuses actions mises en œuvre en la matière, de **permettre une meilleure reconnaissance** de l'ESS afin de faciliter l'accès des structures et projets ESS aux dispositifs développés par le Conseil départemental, ainsi que de **promouvoir une vision de l'ESS** en tant qu'outil de développement territorial, au-delà de la seule vision de l'insertion ou de l'action sociale.

L'ambition est d'impulser une vraie logique de **transversalité**, diffusant les valeurs et les pratiques de l'ESS au cœur de nos politiques publiques, tant au sein des services départementaux, que sur les territoires et qu'entre les acteurs de l'ESS, afin d'améliorer la cohérence des actions et d'optimiser les ressources en interne et sur les territoires.

**Par une démarche d'inscription de l'ESS au sein des politiques de la collectivité et d'action sur les territoires.**

## Ambitions

### 1 - Valoriser et promouvoir l'ESS

L'ESS manque de visibilité et de lisibilité. L'ambition est donc de faire de l'ESS une évidence pour tous, en la rendant visible, compréhensible et attractive, en démontrant sa plus-value et sa crédibilité et en reconnaissant son implication et sa contribution dans les missions de service public.

Cela passe par un travail d'assimilation en interne au sein du Département et en externe auprès des périgourdins et notamment auprès des élus locaux et des jeunes.

**Par une démarche et des actions d'information, de sensibilisation et d'animation.**

#### Exemples inspirants d'ICI ou d'ailleurs :

- Dynamiques d'usages collaboratifs du numérique
- Animateurs territoriaux ESS
- Diffusion d'un baromètre départemental sur la situation des acteurs en lien avec le Département
- Mutualisation et coopération entre structures culturelles
- **Coopération entre acteurs culturels et secteur médico-social**
- Habitat intergénérationnel
- **Alimentation responsable en direction des collèges et des établissements sociaux**
- **Projets collaboratifs d'hébergement lors d'événements culturels ou sportifs**

#### Exemples inspirants d'ICI ou d'ailleurs :

- Plateforme numérique d'information et de mise en lien des acteurs et des actions
- Action de sensibilisation auprès des jeunes collégiens (cf. l'ESPER), des acteurs socio-économiques et des élus
- Sensibilisation au modèle coopératif de l'ESS, facilitation des stages de 3<sup>ème</sup> dans les structures de l'ESS et dans les entreprises locales, formation des agents du Département, ....
- **Évènements locaux**, participation au mois de l'ESS (journées de l'économie circulaire avec RECITA, remise des prix de l'économie circulaire, trophées du développement durable, ...)
- Organisation d'un rendez-vous annuel présentant les avancées et les réussites



### 3 - Répondre autrement aux besoins des territoires et des habitants

La participation citoyenne, la coopération, la solidarité, l'innovation sociale, une autre façon d'entreprendre sont au cœur de la stratégie pour un **développement social et solidaire**.

L'animation locale et territoriale, une autre façon de soutenir et de travailler avec les acteurs, une plus grande structuration de ceux-ci, des partenariats nouveaux, une coopération renforcée, notamment entre cette économie et l'économie « classique », ainsi qu'entre habitants « historiques » et « néo-habitants », seront favorisés pour déployer le modèle et les réponses sur tout le territoire. **Avec une approche du développement de l'innovation sociale.**

#### Exemples inspirants d'ICI ou d'ailleurs :

- Collectifs citoyens
- Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)
- Clause d'insertion sociale dans les marchés publics
- Aide au conseil et à l'ingénierie de projet auprès des acteurs ou des communes
- Mise à disposition locaux, de matériel...
- Nouvelles formes d'entrepreneuriat collectif pour les travailleurs indépendants allocataires du RSA (**CAE**, collectif de freelance, association d'entrepreneurs...)
- Politique du dernier kilomètre, mobilité solidaire, TZCLD, coopérative d'habitants...
- Epiceries participatives et centres de santé solidaires ("Bouge Ton CoQ")
- **Epiceries solidaires et cafés associatifs issus du territoire**

### 4 - Contribuer à rendre le territoire plus attractif

L'ESS, économie de l'innovation sociale et de services, contribue à répondre aux besoins essentiels et aux aspirations au bien vivre (service de garde petite enfance, associations culturelles, clubs sportifs, commerces, services...), ainsi qu'à développer de nouveaux projets : de la transition écologique, du numérique, du logement, de la mobilité, de la santé, de l'alimentation...notamment en milieu rural. Elle contribue ainsi à l'attractivité de notre département.

L'ESS est un marqueur de l'identité du territoire et de l'action départementale. Elle est un facteur d'attraction pour de nouveaux habitants, notamment des jeunes, des familles, en recherche de sens ou d'un territoire innovant et vivant.

#### Par une démarche et des actions de développement de la valeur ajoutée de l'ESS

#### Exemples inspirants d'ICI ou d'ailleurs :

- Coopératives culturelles
- Ecologie Industrielle Territoriale
- **Habitat participatif ou intergénérationnel**
- Villages Vivants
- Pépinière ESS
- Fonds participatifs
- **Mes nouveaux voisins...**

# Des actions ancrées dans les politiques locales

## ESS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### L'ESS au cœur des politiques transversales

Le Département organise chaque année les **Trophées du Développement Durable**, dont l'objectif est de valoriser les actions menées sur le territoire et de souligner la richesse et la diversité des initiatives portées par les acteurs périgourdiens. Parmi les 137 actions soumises au vote du jury et du public depuis 2020, 56 actions sont portées par des associations relevant de l'ESS, les autres sont initiées par les collectivités, les entreprises, les collèges et les écoles primaires. Celles-ci sont recensées et géo-localisées via la carte « Partageons nos initiatives durables ».

Le Département édite depuis 2011 un rapport annuel sur sa situation au regard du développement durable. Ce document porte sur les actions réalisées l'année précédente, analysées selon leur impact potentiel sur les cinq finalités du développement durable et les 17 objectifs du développement durable, conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020.

### Des initiatives inspirantes...

**La fête des transitions** organisée les 21 et 22 juin 2024 par la Fab'Coop.

La semaine étudiante pour l'écologie et la solidarité organisée par des étudiants de 2<sup>e</sup> année de BUT.

**Le Conseil de développement durable du Périgord Vert** rassemble élus, spécialistes et citoyens autour des questions environnementales,

**Le GCO, collectif de transition citoyenne**, crée des liens en Périgord vert et alentours et vise à faciliter la vie quotidienne dans une société qu'il veut plus consciente, plus respectueuse et plus harmonieuse. Il est à l'origine du Crieur, liste de diffusion d'événements et d'annonces et coordinateur d'un Réseau de Coopération qui s'engage dans une transition citoyenne et écologique.

**L'appel à projets locaux** en faveur de l'environnement, du développement économique rural ou de la solidarité de l'abbaye d'Echourgnac. Depuis 2022, six associations porteuses de projets qui font sens pour le territoire ont bénéficié d'aides financières, parmi lesquels : le Rucher solidaire de Bourrou et la forêt comestible citoyenne d'Echourgnac, financés également par le Département dans le cadre du Budget participatif 2023, le projet de création d'une filière pour la revalorisation de la laine de brebis, ou encore le projet pédagogique d'enseignement de la biodiversité de la ferme du Parcot.

## ESS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### L'ESS au cœur des politiques transversales

Dans le cadre **d'un appel à projets** annuel, 4 prix sont décernés aux associations qui contribuent à la mise en œuvre d'actions d'économie circulaire en développant des services d'approvisionnement durable, d'éco-conception, de réemploi, de réparation et de recyclage. Depuis 2021, 16 associations ont bénéficié d'un financement de 56 000 € pour des projets représentant 550 000 € de travaux.

### Quelles ambitions pour aller plus loin ?

Le projet de création d'un **réseau départemental d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)** porté par la Fab'Coop dans le cadre de la démarche COOP'R24 répond aux besoins d'articulation de l'ESS et des EPCI pour préserver les ressources, réduire les déchets et ouvrir des perspectives économiques aux acteurs du réemploi.

### Des initiatives inspirantes...

**La Brocante aux matériaux**, organisée les 5 et 6 avril 2024, initiée par la Fab'coop du PTCE et de nombreux partenaires avec le soutien du Département.

Les activités autour du recyclage et du réemploi menées notamment par **l'Attaché rapide**, **la recyclerie Ramdam d'Eymet**, **la Récréathiv de Thiviers**, **la ressourcerie n pied d'immeuble de Périgord Habitat**, ...



# ESS ET AGRICULTURE / ALIMENTATION

## L'ESS au cœur des politiques transversales

Engagé dans une démarche globale d'excellence environnementale, le Département a fait de l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective l'une de ses priorités visant à privilégier la santé et l'éducation au goût des collégiens, tout en relocalisant ses approvisionnements alimentaires et en maintenant le tissu agricole du territoire. **16 collèges de Dordogne sont labellisés 100% bio, local et fait maison par Ecocert**, 22 devraient l'être d'ici la fin de l'année scolaire 2024-2025. Chaque année, le Département apporte son soutien financier aux collèges pour favoriser l'approvisionnement bio et local à hauteur de 150 000 €. L'introduction du bio dans les cantines des collèges a un impact économique fort pour les agriculteurs du territoire : 1 321 695 € rien que pour le bio local.

### Quelles ambitions pour aller plus loin ?

L'objectif à l'issue du mandat est de labelliser les 35 collèges du Département au niveau excellence 100 % bio, une démarche qui pourrait s'étendre à d'autres établissements.

#### Projets d'agrivoltaïsme coopératif et collectif

### Des initiatives inspirantes...

Fondée au printemps 2021, la **SCIC « Nourrir l'avenir »** est une initiative de l'association le Collectif les Pieds dans le Plat, qui s'engage depuis plus de dix ans pour la restauration collective bio locale. Le statut SCIC permet de faire coopérer des collectivités, associations, entreprises et la société civile autour d'un projet collectif d'intérêt général : une alimentation saine et durable pour tous.

**La légumerie de l'ESCAT** créée par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise en 2021, en partenariat avec l'**« Atelier des Maraîchers »** et la plateforme Manger Bio Périgord, transforme 60 tonnes de produits frais par an et approvisionne les restaurations collectives du territoire. Financé lors de sa réalisation par le Département, cet outil garantit un nouveau débouché pour les acteurs économiques du bergeracois et la juste rémunération de ses producteurs dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Grand Bergeracois (PAT).

**La cuisine solidaire Ali'mentation générale** de Bergerac

# ESS ET LOGEMENT

## L'ESS au cœur des politiques transversales

**L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA), conduite par les Compagnons Bâtisseurs** avec le soutien du Département, permet aux plus démunis (allocataires du RSA) d'améliorer la qualité de leur logement à moindre frais avec l'aide d'un professionnel. En 2023, 15 personnes ont participé à la rénovation de leur logement, soit 140 jours de chantiers pour un montant de 30 000 €.

### Quelles ambitions pour aller plus loin ?

Le maintien dans le logement et la lutte contre le mal logement sont un des axes du **PDALHPD 2025-2030**. L'organisation d'ateliers à destination des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) est à construire pour favoriser l'appropriation et le maintien dans le logement, lutter contre la précarité énergétique, améliorer leur confort et leur cadre de vie, notamment via la récupération et le réemploi de meubles, plutôt que l'achat d'équipement neuf. En plus d'impulser une dynamique collective, cette action permettrait de remobiliser des personnes en situation de précarité autour de projets personnels et motivants participant au bien-être et au mieux-vivre dans les QPV.

Favoriser et développer les nouvelles formes d'habitat (partagé, participatif, coopératif, intergénérationnel), en s'appuyant sur les collectifs d'habitants pour répondre aux nouveaux modes de vie et aux besoins de déplacement: mobilité résidentielle liée à une transition professionnelle, salariés en contrat précaire, saisonniers, travailleurs pauvres, étudiants, stagiaires, ...

### Des initiatives inspirantes...

Inaugurée le 8 octobre 2024, la **colocation senior de St-Saud Lacoussière**, portée par l'entreprise sociale et solidaire. Cette Famille avec le soutien de la municipalité, est la première du genre en Dordogne. Conçue pour des personnes âgées en perte d'autonomie, mais dont l'état de santé n'impose pas l'entrée en Ehpad, cette formule proche de la famille d'accueil répond à une demande dans nos communes rurales.

Association **Territoires des possibles** sensibilise les élus et les habitants sur les nouvelles formes d'habiter, sous forme d'ateliers et de ciné-conférences.

# ESS ET INSERTION

## L'ESS au cœur des politiques transversales

**La politique d'insertion départementale** est mise en œuvre par le Pôle RSA-LCE avec l'appui d'une quarantaine de partenaires (SIAE et autres associations, centres sociaux, Chantiers qualification 2<sup>e</sup> chance, CRD, CMAD,...) qui accompagnent les publics en difficulté dans leur insertion socioprofessionnelle. En 2024, ce programme s'élève à 5,4 M €, soit environ 11,6 % du montant annuel alloué à l'allocation RSA.

Le Conseil départemental a voté le 28 juin 2022 une obligation, pour les collectivités du bloc communal sollicitant l'aide départementale, d'insérer la **clause sociale d'insertion** dès lors que les travaux sont supérieurs à 300 000 € HT. Cette disposition incite ainsi les donneurs d'ordre à mobiliser les leviers de la commande publique responsable en faveur de l'insertion des publics éloignés de l'emploi et a généré en 2023 près d'1 million d'euros de revenus, issus d'emplois locaux.

### Quelles ambitions pour aller plus loin ?

Les ambitions et priorités définies dans le cadre du nouveau **PDI-PTI** ouvrent des perspectives. Le potentiel de l'ESS peut permettre d'insuffler une nouvelle dynamique, d'expérimenter d'autres pratiques (en considérant notamment les personnes comme des citoyens-acteurs sur leurs territoires), de proposer d'autres lieux d'échanges et de rencontres (Tiers-Lieux) ou d'intervenir en complémentarité des acteurs et actions existantes, pour recueillir par exemple la parole des usagers.

### Des initiatives inspirantes...

L'association **Territoires des possibles** sensibilise les élus et les habitants sur les nouvelles formes d'habiter, en proposant des ateliers et des ciné-conférences.

**La Pelle aux Idées**, tiers-lieu et Espace de Vie Sociale de Sarlat, porte également depuis 2023 une action de mobilisation à destination des allocataires du RSA. Financé par le Département, ce dispositif se décline en ateliers collectifs (activités créatives, sorties culturelles, ateliers découverte, initiations...) et en accompagnement individuel personnalisé, permettant de reprendre confiance en soi et de se projeter dans son projet de vie.

# ESS ET ACTION SOCIALE

## L'ESS au cœur des politiques transversales

Le Département propose aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) :

\***des jobs d'été** (moniteurs de sports nautiques ou d'assistants d'activités de plein air) dans ses bases de loisirs. Cette initiative vise à offrir des opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle, tout en développant leurs compétences pratiques et sociales, avec l'appui des associations locales, comme Profession Sport & Loisirs Dordogne (PSL).

\***des séjours en colonie de vacances**, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et les Francas. En 2024, ils ont permis à 200 enfants de profiter d'activités sportives et culturelles, tout en offrant une semaine de répit aux assistants familiaux.

### Des initiatives inspirantes...

Le projet « **tisseurs de lien social** » est un dispositif qui permet à chaque commune de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre, via un réseau d'élus référents et de bénévoles, de mettre en place des actions pour lutter contre le sentiment d'isolement social des seniors.

# ESS ET MÉDICO-SOCIAL

## L'ESS au cœur des politiques transversales

Le Département a fait le choix de s'appuyer majoritairement sur les structures associatives et publiques d'**aide à domicile** pour réaliser les heures prescrites dans le cadre des plans d'aide au titre de l'APA ou de la PCH. De plus, pour soutenir le secteur qui peine à recruter, la collectivité a décidé en 2021 de doter l'ensemble des aides à domicile de véhicules de service, soit 1 456 voitures pour un coût total de plus de 4 millions d'euros par an.

Face à la désertification médicale et aux difficultés d'accès aux soins croissantes, le Conseil départemental a décidé de créer un **Centre départemental de santé**, avec une première antenne à Excideuil en 2019, puis à Saint-Médard-de-Mussidan en 2021 et à Ribérac en novembre 2022. En 2023, près de 32 200 consultations ont été réalisées au sein des antennes du Centre départemental de santé et plus de 5 500 Périgourdiens ont déclaré le Centre de santé comme leur « médecin traitant ».

## Quelles ambitions pour aller plus loin ?

Travail en cours avec les partenaires (Ecoles, Gestionnaires de SAD, centres de formation, France Travail, Pôle RSA-LCE) sur l'attractivité du métier d'aide à domicile.

Deux nouveaux centres devraient ouvrir à St-Léon sur l'Isle courant 2025 et à Nontron en 2026.

### Des initiatives inspirantes...

**Le projet de transformation du foyer habitat d'Antonne et Trigonnant**, porté par Périgord Habitat, vise à restructurer le foyer pour adultes handicapés en créant 25 logements adaptés, intégrés au site de l'APEI Résidence de l'Isle, pour offrir un cadre de vie plus autonome aux résidents. Le Conseil départemental de la Dordogne, l'ESAT Òsea, et diverses associations locales soutiennent ce projet pour favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes handicapées.

## ESS ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### L'ESS au cœur des politiques transversales

Le Département participe à la **revitalisation des centres bourgs** en finançant, dans le cadre de la contractualisation avec les communes et les EPCI, des opérations de réhabilitation de bâtiments vacants pour créer des espaces de vie, de l'habitat, des activités économiques ou des services en milieu rural.

### Quelles ambitions pour aller plus loin ?

Mobiliser les leviers de la commande publique responsable via le **SPASER** (clauses sociales et/ou environnementales) pour la construction ou la réhabilitation de bâtiments en vue de créer des espaces de vie et d'activité en s'appuyant notamment sur les SCOP du Bâtiment.

### Des initiatives inspirantes...

Le projet du **Silot** à Coulounieix Chamiers, reconnu comme «Fabrique de territoire» mêlera cultures urbaines, numérique et innovation sociale.

## ESS ET CULTURE

### L'ESS au cœur des politiques transversales

l'Agence culturelle Dordogne-Périgord développe et coordonne plusieurs dispositifs permettant une **diffusion de la culture hors les murs et à destinations de publics variés** : jeunes accueillis au sein des établissements éducatifs de la protection de l'enfance de Dordogne (MECS / Maisons d'Enfants à Caractère Social), public en milieu carcéral ou relevant des structures du champ social, éducatif spécialisé ou médico-social, des foyers de vie pour personnes en situation de handicap et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

### Quelles ambitions pour aller plus loin ?

Projet de création d'une **coopérative d'artistes** permettant de mutualiser des outils et des compétences, de bénéficier d'un accompagnement au développement de projets et d'un réseau de partenaires.

### Des initiatives inspirantes...

**La Lampe de Génis**, tiers-lieu culture en Périgord Vert

**Larret en Mouvements**, tiers-lieu de Saint Saud Lacoussière qui propose des ateliers de danse

La SCIC **AGEC**, groupement d'employeurs culturels (Nouvelle-Aquitaine)



# ESS ET SPORT

## L'ESS au cœur des politiques transversales

Initiée par le Pôle RSA-LCE et la Direction des Sports, l'action «**Sport bien-être dans les quartiers**» qui s'est déroulée jusqu'en 2019 sur les territoires, a permis aux allocataires du RSA volontaires de rompre leur isolement et de se remobiliser via la découverte et la pratique d'activités physiques adaptées. Les bienfaits engendrés, tant sur le plan santé (lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique pouvant engendrer des pathologies chroniques), que sur le volet social (lutte contre les facteurs de pauvreté et d'exclusion sociale) contribuent à la réussite des parcours d'insertion.

Le Conseil départemental a créé en 2021 un « **Chèque-sport Dordogne-Périgord** ». Cette aide exceptionnelle s'adresse à tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne. En 2023, 1 800 jeunes périgourdiens ont pu bénéficier de ce dispositif qui participe au dynamisme de la vie associative et à la cohésion sociale sur les territoires, notamment ruraux.

## Quelles ambitions pour aller plus loin ?

L'approche sociale et solidaire du sport est nécessaire face aux enjeux de santé publique (lutte contre la sédentarité, prévention) ou encore d'accès à la pratique (démocratisation du sport, infrastructures et équipements). De nouvelles actions (actions collectives, découverte et formation à travers le sport...) sont à imaginer avec les acteurs de l'ESS très présents dans le monde associatif sportif avec un fort ancrage local, reconnu d'utilité sociale.

## Des initiatives inspirantes...

L'opération «**Les filles montent au filet**» permet d'ouvrir la pratique du tennis à un public féminin, dans les quartiers prioritaires. Cette action sociale, sportive et humaine est conduite depuis 2016 par le centre social de la Brunetière, l'association Bergerac Actions Solidarité Emploi (BASE) et le Tennis Club de Bergerac (TCB). Cette initiative a reçu le label « Génération Égalité Voices » d'ONU Femmes France en 2022 et a été lauréate de l'appel à projets « Impact 2024 » du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le centre hospitalier de Domme abrite un Ehpad et ses 90 résidents. Surfant sur la ferveur de la coupe du monde de rugby 2023 en France, la responsable de la structure a mis en place, avec le concours du Comité départemental de Rugby, un panel d'activités : quizz, exercices ludiques autour du Rugby, menus en lien avec les adversaires du XV de France, décoration sur le monde de l'ovalie, retransmission des matchs...



## LA MISE EN ŒUVRE

### Un plan d'action co-construit sur plusieurs années

#### Une organisation interne à structurer

Pour réussir l'ambition départementale de faire de l'ESS l'outil de modernisation de nos politiques et de changement de nos modes de faire, la collectivité doit se doter de moyens et mobiliser/redéployer des ressources internes pour conduire cette mission stratégique.

#### Un pilotage transversal

L'élaboration, la structuration et la coordination de cette démarche, nécessite une **fonction transverse** au sein de la collectivité pour sensibiliser les directions à l'ESS et coordonner les actions dans les différents secteurs. Elle est le garant d'une approche globale et transversale de l'ESS au service des politiques publiques départementales. Elle pourra s'appuyer sur un réseau de partenaires qui font de l'ESS un axe de développement et de coopération pour accompagner la structuration et le développement économique de cet écosystème.

#### Des moyens humains et techniques d'animation

Afin de créer une dynamique collective autour de l'ESS, il est nécessaire de développer, une animation sur les territoires et de proposer une expertise-ingénierie au service des projets qui répondent à nos ambitions.

Le travail d'élaboration et de concertation de cette stratégie montre que l'ESS englobe une diversité d'acteurs, intervenant dans tous les secteurs d'activité et selon des modes de fonctionnement variés. Cette grande diversité a longtemps nui à l'ESS, difficilement identifiable et compréhensible. A ce jour, bien que la loi ESS de 2014 l'ait reconnu, elle manque de visibilité. L'ESS représente pourtant un poids économique non négligeable au niveau national et local.

En effet, l'ESS est « **une autre façon d'entreprendre** », une autre vision de l'économie que celle qui fonde le système économique et social actuel qui montre ses limites et ses dégâts. Elle démontre quotidiennement,

La création d'une fonction de **conseillers territoriaux ESS** (par le redéploiement de ressources internes ou abondement à la mission des conseillers en développement) permettra de déployer une action ciblée et coordonnée sur les territoires, en appui des élus et des techniciens. Ils interviendront notamment comme :

- **diffuseurs** de la culture de l'ESS (via des actions de sensibilisation et d'information sur les potentialités de l'ESS),
- **animateurs** du déploiement de l'ESS et de l'accompagnement des projets, des solutions collectives innovantes ou des expérimentations en lien avec les politiques publiques,
- **facilitateurs** des mises en lien et en réseau dans une logique de coopération pour répondre aux besoins locaux. Des formations existent en Nouvelle-Aquitaine et au CNFPT pour permettre la montée en compétence des agents.  
**Les conseillers départementaux seront les ambassadeurs de cette stratégie sur leur territoire cantonal.**

#### Une évaluation en continu pour essaimer nos expérimentations

##### Celle-ci doit permettre de :

- suivre l'évolution de notre politique ESS,
- ajuster nos actions en temps réel pour gagner en efficacité et en efficience,
- améliorer notre pilotage en restant toujours à l'écoute,
- mesurer la qualité et les premiers effets de nos initiatives.

ment, dans ses activités, qu'elle est un instrument de lutte contre les inégalités, un levier de changement et de transformation, permettant de répondre aux défis actuels et futurs et facilitant les grandes transitions qu'elles soient démographiques, économiques, sociales, sociétales, écologiques ou numériques.

Aussi, engager une véritable visibilité de la politique départementale en faveur de l'ESS et accompagner son ancrage territorial permettra, en mobilisant les structures ESS comme partenaires de l'action publique, de conduire une **politique renforcée de développement solidaire, porteur d'avenir pour notre département.**





**DGA de la Solidarité et de la Prévention - Pôle RSA-LCE**  
**Service Inclusion, Emploi et Développement**

